

Cet exposé de Messieurs R. DILLEMANS et B. VAN BUGGENHOUT a été publié dans un ouvrage trilingue (français-anglais-néerlandais) édité par la Faculté de Droit de l'Université de Gand.

L'ouvrage coûte FB. 450.- l'exemplaire-frais d'envoi compris (461 pages et la commande est à adresser à la Ligue Internationale des Associations pour les Personnes Handicapées Mentales, 13, rue Forestière B- Bruxelles.

Ce rapport constitue un ouvrage de référence en même temps qu'il exprime, à travers les conclusions et recommandations des séances de travail du séminaire de Gand, le souhait unanime des participants des divers pays, et de la LIGUE INTERNATIONALE, de voir appliquer, dans le cadre des diverses législations nationales, et suivant le caractère propre à chaque société, des mesures de protection mieux adaptées visant à la sauvegarde des intérêts des personnes handicapées mentales de quelque niveau qu'elles soient. Soulignons encore une fois le fait que le séminaire de Gand était organisé par la LIGUE INTERNATIONALE.

*

Jean SCHAACK.
Membre du Conseil d'Administration
de la Ligue H. M. C.